



Avis n° 2018-0164

Séance du 26 juin 2018

5^{ème} section

AVIS

Articles L. 1612-5 du code général des collectivités territoriales

Budget 2018

COMMUNE DE ALBIEZ-MONTROND

Département de la Savoie

LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES AUVERGNE-RHONE-ALPES,

VU le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 1612-4, L. 1612-5, L. 1612-14 et R. 1612-8 et suivants ;

VU le code des juridictions financières, notamment son article L. 232-1 ;

VU les lois et règlements relatifs aux budgets des communes et des établissements publics communaux et intercommunaux ;

VU l'arrêté du 16 décembre 2015 de la présidente de la chambre régionale des comptes d'Auvergne-Rhône-Alpes relatifs aux attributions, à la composition et aux compétences des sections et des formations de délibéré ;

VU l'arrêté du 6 janvier 2016 portant délégation de signature à M. Alain LAIOLO, président de la 5^{ème} section ;

VU la lettre du 15 mai 2018, enregistrée au greffe le 16 mai 2018, par laquelle le préfet de la Savoie a saisi la chambre sur le fondement de l'articles L. 1612-5 du code général des collectivités territoriales au motif que le budget primitif 2018 de la commune d'Albiez-Montrond n'avait pas été voté en équilibre réel ;

VU la lettre du 16 mai 2018 du président de la cinquième section informant le maire d'Albiez-Montrond de la saisine et de la désignation du magistrat instructeur, et l'invitant à présenter ses observations soit par écrit, soit oralement au cours d'un entretien à convenir avec le magistrat ;

VU les observations produites par le maire d'Albiez-Montrond ;

VU l'ensemble des pièces du dossier, dont notamment le budget primitif 2018 voté par le conseil municipal d'Albiez-Montrond le 12 avril 2018 ;

Sur le rapport de M. Joris MARTIN, conseiller;

Après avoir entendu le rapporteur en son rapport ainsi que M. Denis LARRIBAU, procureur financier en ses conclusions ;

CONSIDERANT CE QUI SUIT :

1. La saisine du préfet de la Savoie fait valoir, d'une part, que ne figure pas au budget primitif 2018 de la commune les crédits nécessaires au prélèvement du fonds national de péréquation des ressources communales et intercommunales et, d'autre part, que le budget annexe « assainissement » a fait l'objet d'une reprise partielle des résultats 2017 sans justificatif. Enfin, le préfet souligne que le budget 2018 de la commune ne reprend pas le déficit de clôture de l'EPIC Albiez-Tourisme dissous au 31 décembre 2017, lequel est estimé à 870 000 €.

2. Le budget de la commune d'Albiez-Montrond se compose d'un budget principal ainsi que de plusieurs budgets annexes relatifs aux remontées mécaniques, aux transports, au cinéma et à l'assainissement.

3. La commune d'Albiez-Montrond est le support d'un site alpin. Ce dernier était exploité en régie directe jusqu'à la fin de l'hiver 2017 par l'EPIC Albiez-Tourisme. Cet établissement public gérait également un cinéma, les transports et l'office de tourisme. Dans un avis budgétaire en date du 24 août 2017, la chambre régionale des comptes avait constaté que le déficit du compte administratif 2016 de l'EPIC Albiez-Tourisme s'élevait à 591 276 €, soit 29 % de ses recettes de fonctionnement. Par une délibération du conseil municipal en date du 3 novembre 2017, l'EPIC Albiez-Tourisme a fait l'objet d'une dissolution au 31 décembre 2017, la commune reprenant les activités « remontées mécaniques », « transport » et « cinéma » au 1^{er} janvier 2018. Parallèlement, l'exploitation du domaine skiable faisait l'objet d'une convention de régie intéressée à compter de la saison hivernale 2017/2018. Enfin, dans le même temps, la compétence « promotion du tourisme » était transférée à la communauté de communes Cœur de Maurienne-Arvan.

4. La dissolution de l'EPIC Albiez-Tourisme emporte reprise des éléments de passif de ce dernier par la commune d'Albiez-Montrond. Ainsi, le compte administratif 2017 de l'EPIC Albiez-Montrond fait état d'un déficit de 220 091 € pour son budget principal et de 635 118 € pour son budget annexe « remontées mécaniques ». Ce compte administratif 2017, conforme au compte de gestion, peut être considéré comme affichant des résultats fiables dans la mesure où l'ensemble des factures reçues par l'EPIC Albiez-Tourisme ont fait l'objet d'un mandatement en fin d'exercice 2017.

Sur la recevabilité de la saisine sur le fondement de l'article L. 1612-5 du code général des collectivités territoriales :

5. Aux termes de l'article L. 1612-5 du code général des collectivités territoriales, « *Lorsque le budget d'une collectivité territoriale n'est pas voté en équilibre réel, la chambre régionale des comptes, saisie par le représentant de l'Etat dans un délai de trente jours à compter de la transmission prévue aux articles L. 2131-1, L. 3131-1 et L. 4141-1, le constate et propose à la collectivité territoriale, dans un délai de trente jours à compter de la saisine, les mesures nécessaires au rétablissement de l'équilibre budgétaire et demande à l'organe délibérant une nouvelle délibération. / La nouvelle délibération, rectifiant le budget initial, doit intervenir dans un délai d'un mois à partir de la communication des propositions de la chambre régionale des comptes. / Si l'organe délibérant ne s'est pas prononcé dans le délai prescrit, ou si la délibération prise ne comporte pas de mesures de redressement jugées suffisantes par la*

chambre régionale des comptes, qui se prononce sur ce point dans un délai de quinze jours à partir de la transmission de la nouvelle délibération, le budget est réglé et rendu exécutoire par le représentant de l'Etat dans le département. Si celui-ci s'écarte des propositions formulées par la chambre régionale des comptes, il assortit sa décision d'une motivation explicite. »

6. En l'espèce, les documents budgétaires de la commune d'Albiez-Montrond ont été reçus en sous-préfecture le 16 avril et le préfet a saisi la chambre par courrier en date du 15 mai. La saisine du représentant de l'Etat, qui était accompagnée de l'ensemble des documents nécessaires à son instruction, est donc intervenue dans le délai prescrit par le code général des collectivités territoriales. Cette saisine est donc recevable.

Sur les conditions de reprise du déficit de clôture de l'EPIC Albiez-Tourisme et les résultats 2017 de la commune d'Albiez-Montrond :

7., Par une délibération du conseil municipal en date du 3 novembre 2017, le conseil municipal d'Albiez-Montrond a approuvé la dissolution de l'EPIC Albiez-Tourisme au 31 décembre 2017 ainsi que la reprise des compétences « remontées mécaniques », « transport » et « cinéma » par la commune.

8. Conformément à l'article R. 2221-17 du code général des collectivités territoriales, relatif à la dissolution des régies et applicable à l'EPIC Albiez-Tourisme, le maire de la commune a transmis le dernier compte administratif de l'EPIC au préfet de la Savoie, qui par un arrêté préfectoral en date du 26 juin 2018 a arrêté les comptes de l'EPIC. Il résulte de cet arrêté que le résultat consolidé de clôture présente un déficit de fonctionnement de - 243 404 € et un déficit d'investissement de - 631 897 €. Conformément à l'article R. 2221-17 du code général des collectivités territoriales, la commune d'Albiez-Montrond doit reprendre les résultats de clôture de l'EPIC Albiez-Tourisme par délibération budgétaire.

9. S'agissant du projet de compte administratif de la commune d'Albiez-Montrond, celui-ci fait apparaître pour le budget principal un excédent de fonctionnement de 1 202 289 € et un déficit d'investissement de - 540 459 €. Pour le budget annexe assainissement, il y a lieu de constater un excédent de fonctionnement de 36 234 € et un déficit d'investissement du même montant (- 36 234 €). Il convient de souligner que si la commune d'Albiez-Montrond a créé au cours de l'exercice 2017 des budgets annexes « remontées mécaniques », « transport » et « cinéma », ces derniers n'ont pas enregistré d'opération au cours de l'exercice 2017 et ne font donc pas apparaître de résultat.

10. Après approbation du projet de compte administratif 2017 par le conseil municipal, ce dernier devra procéder à l'affectation des résultats. A ce titre, les résultats consolidés de clôture de l'EPIC Albiez-Tourisme devront être additionnés à ceux du budget principal de la commune. Cette opération fera apparaître un excédent de fonctionnement de 958 885 € et un déficit d'investissement de - 1 172 356 €. L'excédent de fonctionnement devra être affecté au budget 2018 au compte 1068 « affectation du résultat » en totalité. Le déficit d'investissement sera lui repris sur la ligne budgétaire D001 « déficit d'investissement reporté ». S'agissant du budget annexe assainissement, l'excédent de fonctionnement devra également être affecté en section d'investissement au compte 1068 et le déficit d'investissement sera repris sur la ligne budgétaire D001.

Sur les corrections à apporter au budget 2018 de la commune d'Albiez-Montrond pour en rétablir la sincérité :

11. Dans sa saisine, le préfet de la Savoie faisait valoir qu'au budget primitif 2018, la collectivité aurait omis d'inscrire des crédits à hauteur de 37 000 € au chapitre 014 « atténuation de produits » nécessaire au titre de la participation communale au fonds national de péréquation

des ressources intercommunales et communales. La chambre relève que des crédits suffisants figurent au chapitre 014 du budget communal.

12. En revanche, la chambre constate, qu'il y a lieu d'apporter des corrections au budget adopté par le conseil municipal le 12 avril afin d'en rétablir la sincérité. Ces corrections ont essentiellement trait aux inscriptions budgétaires nécessaires à la prise en compte et à la mise à jour des opérations intervenues en matière de gestion de la dette, à l'admission en non-valeur de créances irrécouvrables et à l'annulation de titres, à la correction d'erreurs d'imputation entre budgets annexes et budget principal ou encore à la réévaluation des charges d'exploitation du budget annexe « remontées mécaniques » en fonction des éléments produits par le régisseur intéressé.

13. Dans le même temps, il convient d'inscrire les subventions du budget principal au profit du budget annexe « assainissement » et du budget annexe « remontées mécaniques ».

14. Ces corrections sont récapitulées dans les tableaux suivants, lesquels font également mention des écritures de reprise des résultats 2017 :

Pour le budget principal :

	Dépenses	Recettes	Objet
Fonctionnement			
6541 : Non valeurs	+80 000 €		Créances irrécouvrables
6573 : Subventions	+20 000 €		Subvention pour équilibre budget annexe « assainissement »
6573 : Subventions	+117 000 €		Subvention pour équilibre budget annexe « RM »
6611 : Intérêts de dette	+77 000 €		Intérêts 2017 non mandatés + reliquat 2015-16 et arriérés dus à la banque populaire
6618 : Frais financiers	+3 000 €		Arriérés de frais sur lignes de trésorerie antérieures
673 : Titres annulés	+110 000 €		
042/6682 : indemnités de réaménagement d'emprunt (ordre)	+76 914,91 €		Indemnités de remboursements anticipés du prêt Caisse d'Epargne refinancé en 2016 (capitalisation des IRA)
774 ; subvention exceptionnelle		+15 000 €	Excédent issu du Gîte
	+483 914,91 €	+15 000 €	
Investissement			
1641 : capital des emprunts	+75 000 €		Intérêts 2017 non mandatés ; reliquat 2015-2016 et arriérés dus à la banque populaire
166 : refinancement de dette	+623 085,09 €		Refinancement du prêt Caisse d'Epargne de 2016 – écriture pour solder le capital restant dû
204 : Subventions d'équipement	+217 000 €		60 000 € pour BA RM – 157 000€ pour l'assainissement
2151 : Travaux voirie	+53 500 €		Mandat SERTPR de 2017 à régulariser
2315 : Travaux	+25 000 €		Réseaux secs marché Vinci

	Dépenses	Recettes	Objet
D001 : Déficit reporté	+1 172 355,70 €		Déficit 2017 reporté – intégrant la clôture EPIC
13 : subvention d'investissement		+ 3750 €	
1641 : Capital des emprunts		+300 000 €	Consolidation de la ligne de trésorerie caisse épargne de 2016
166 : refinancement de dette		+623 085,09 €	Refinancement du prêt Caisse d'Epargne de 2016 – écriture pour solder le capital restant dû
040/1641 : capital des emprunts (ordre)		+76 914,91 €	Indemnités de remboursement anticipé du prêt Caisse d'Epargne refinancé en 2016 (écriture pour capitaliser les IRA)
1068 : Affectation de résultat		+958 885,28 €	Affectation de l'excédent de fonctionnement 2017 (intégrant la clôture de l'EPIC)
	+2 165 940,79 €	+1 962 635,28 €	

Pour le budget annexe « remontées mécaniques » :

	Dépenses	Recettes	Objet
Exploitation			
011 : Charges courantes	+ 247 000 €		Intégration de charges prévisionnelles pour grande inspection sur remontées
012 : Charges de personnel	- 130 000 €		Baisse des charges pour inscrire le niveau projeté par le régisseur
774 : Subvention équilibre		+ 117 000 €	Subvention d'équilibre du budget principal
	+ 117 000 €	+ 117 000 €	
Investissement			
2315 : Travaux	+ 60 000 €		Intégration des travaux obligatoires selon prévisions du régisseur
13 : Subvention		+ 60 000 €	Subvention du budget principal
	+ 60 000 €	+ 60 000 €	

Pour le budget annexe « assainissement » :

	Dépenses	Recettes	objet
Exploitation			
6611 : intérêts de la dette	+10 000 €		Intérêts 2017 non mandatés
673 : Annulation de titres	+ 10 000 €		Dont titre 2015 émis à l'encontre conseil département pour 8 640 €
747 : Subvention		+20 000 €	Subvention d'équilibre en provenance du budget principal
	+20 000 €	+20 000 €	

<i>Investissement</i>			
	Dépenses	Recettes	objet
1641 : remboursement en capital	+ 6 500 €		Capital des emprunts 2017 non mandaté
2315 : Travaux	-27 157,95 €		Travaux réseaux secs à imputer le budget principal
R001 : Excédent d'investissement reporté		-20 657,95 €	Annulation de l'excédent 2017 reporté à tort
D001 : Déficit d'investissement reporté	+ 36 233,90 €		Déficit d'investissement 2017
1068 : Affectation de résultat		+36 233,90 €	Couverture du déficit 2017
	+15 575,95 €	+15 575,95 €	

15. A l'issu de ces opérations, si les budgets annexes « assainissement » et « remontées mécaniques » sont présentés en équilibre, le budget principal de la commune d'Albiez-Montrond fait apparaître un déséquilibre global de 672 221 €.

Sur les propositions visant à rétablir l'équilibre budgétaire :

16. La chambre régionale des comptes constate que les difficultés budgétaires de l'EPIC Albiez-Tourisme puis, aujourd'hui, de la commune ont pour origine le caractère déficitaire de l'exploitation du domaine skiable au cours des derniers exercices marqués par un déficit d'enneigement. Elle prend toutefois note du choix de confier l'exploitation de ce domaine skiable à un régisseur intéressé à compter de la saison hivernale 2017/2018 et relève que ce nouveau pilotage permet une rationalisation significative des modalités d'exploitation du site, source d'économies structurelles. Néanmoins, elle doit souligner que le poids des charges liées aux grandes inspections est amené à progresser pour atteindre un pic en 2021 estimé à plus de 450 000 €. Dans ces conditions, l'équilibre du budget annexe « remontées mécaniques » restera largement tributaire des subventions d'équilibre en provenance du budget principal de la commune, au moins jusqu'à l'exercice 2021. En outre, la situation budgétaire de l'exploitation du domaine skiable demeure évidemment soumise à l'aléa météorologique, en sorte que le redressement de la situation des finances communales est en partie, soumis à un risque sur lequel la collectivité n'a aucune maîtrise.

17. La chambre prend acte de l'augmentation de 30 % du taux de la taxe d'habitation et des taxes foncières votées à l'unanimité par le conseil municipal permettant d'obtenir une hausse du produit des impositions de 215 000 € par rapport à l'exercice 2017. Compte tenu de l'ampleur du déséquilibre et des graves difficultés de trésorerie que connaît la commune, lesquelles ne permettent pas le paiement de l'ensemble des dépenses mandatées, la chambre régionale des comptes propose au conseil municipal d'augmenter de nouveau le taux des impositions directes locales sur l'exercice 2019 afin d'obtenir un produit fiscal en hausse de 250 000 € par rapport à celui attendu sur l'exercice 2018, c'est-à-dire un produit fiscal inscrit au compte 73111 « taxes foncières et taxes d'habitation » proche de 1,2 M€. Sur les exercices 2020 et 2021, il appartiendra ensuite au conseil municipal d'adapter l'effort fiscal, le cas échéant par de nouvelles hausses d'impôts, en fonction des résultats des négociations de rééchelonnement de l'encours de la dette auprès des établissements de crédits, et du besoin de financement du budget annexe « remontées mécaniques ». Par ailleurs, la commune pourrait engager une réflexion sur une augmentation de la redevance d'assainissement afin de rendre ce budget annexe moins dépendant des subventions du budget principal.

18. La chambre propose également à la commune de maintenir sur les exercices à venir ses dépenses de fonctionnement à un niveau similaire à celui attendu sur l'exercice 2018. En ce qui concerne les dépenses d'équipement, celles-ci devront être limitées à celles strictement

nécessaires à la sécurité des personnes et des biens. La cession d'éléments du patrimoine immobilier de la commune pourrait être envisagée afin de mobiliser des ressources exceptionnelles permettant de réduire le déficit issu de la reprise des résultats de l'EPIC Albiez-Tourisme.

19. Sont joints en annexe des projets de maquette budgétaire modifiés pour l'exercice 2018 pour le budget principal et les budgets annexes « remontées mécaniques » et « assainissement ». Les autres budgets annexes de la commune d'Albiez-Montrond n'appellent pas de modification.

PAR CES MOTIFS

Article 1 : DECLARE recevable la saisine du Préfet de la Savoie.

Article 2 : CONSTATE que le budget primitif 2018 de la commune d'Albiez-Montrond n'a pas été adopté en équilibre réel.

Article 3 : PROPOSE à la commune d'Albiez-Montrond d'adopter après approbation de son compte administratif 2017, les modifications de son budget primitif 2018 consignées dans les annexes au présent avis, dans un délai d'un mois à compter de la réception de l'avis.

Article 4 : DIT que la présente délibération devra être adressée à la chambre régionale des comptes.

Article 5 : PROPOSE à la commune d'Albiez-Montrond, les mesures de redressement budgétaires suivantes, lesquelles sont à appliquer sur les exercices 2019 à 2022 :

- Une nouvelle hausse des impôts locaux sur l'exercice 2019 afin d'obtenir un produit fiscal pour les taxes foncières et la taxe d'habitation de 1,2 M€ ;
- Le maintien des dépenses de fonctionnement communal à un niveau similaire à celui prévu pour l'exercice 2018 ;
- La limitation des dépenses d'équipement à celles strictement nécessaires à la sécurité des personnes et des biens ;
- La recherche de cessions d'éléments du patrimoine communal ;
- De rechercher les moyens d'une augmentation des ressources propres du budget annexe « assainissement ».

Article 6 : DEMANDE au préfet de la Savoie de saisir la chambre régionale des comptes sur le fondement des articles L. 1612-5 et L. 1612-14 du code général des collectivités territoriales pour les exercices 2019-2022 en cas d'absence de suivi de ses recommandations par la collectivité et de non-amélioration significative de la situation budgétaire consolidée de celle-ci.

Article 7 : RAPPELLE qu'en application du second alinéa de l'article L. 1612-19 du code général des collectivités territoriales, le présent avis fait l'objet d'une publicité immédiate.

Article 8 : DIT que le présent avis sera notifié au Préfet de Savoie, au maire d'Albiez-Montrond et à la trésorière de Saint-Jean de Maurienne sous couvert du directeur départemental des finances publiques.

**Fait et délibéré en la chambre régionale des comptes Auvergne-Rhône-Alpes,
5^{ème} section, le 26 juin 2017.**

Présents :

M. Alain LAÏOLO, président de section, président de séance ;

Mme Mathilde TOURNIER, première conseillère ;

M. Joris MARTIN, conseiller, rapporteur.

Le rapporteur

Le président de séance

Pour la présidente de la chambre
empêchée
Le doyen des présidents de section

Joris MARTIN

Alain LAIOLO

Guy DUGUÉPÉROUX

Annexe n°1 : Proposition de budget 2018 pour le budget principal

SECTION DE FONCTIONNEMENT							
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT							
Chap	Libellé	Vote BP 2018	Total BP	BS	Total BS		Total BP+BS
011	Charges à caractère général	353 999,00	353 999,00	0,00	0,00		353 999,00
012	Charges de personnel	571 000,00	571 000,00		0,00		571 000,00
014	Atténuations de produits	74 112,00	74 112,00		0,00		74 112,00
65	Autres charges de gestion courante	452 560,00	452 560,00	217 000,00	217 000,00		669 560,00
656	Frais de fonctionnement des groupes		0,00		0,00		0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 451 671,00	1 451 671,00	217 000,00	217 000,00		1 668 671,00
66	Charges financières	131 000,00	131 000,00	80 000,00	80 000,00		211 000,00
67	Charges exceptionnelles	3 000,00	3 000,00	110 000,00	110 000,00		113 000,00
68	Dotations aux amortissements	0,00	0,00		0,00		0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 585 671,00	1 585 671,00	407 000,00	407 000,00		1 992 671,00
023	Virement à la section d'investissement	303 000,00	303 000,00	-303 000,00	-303 000,00		0,00
042	Opé d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	76 915,00	76 915,00		76 915,00
043	Opé d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		303 000,00	303 000,00	-226 085,00	-226 085,00		76 915,00
TOTAL		1 888 671,00	1 888 671,00	180 915,00	180 915,00		2 069 586,00
D002 Déficit de fonctionnement reporté			0,00		0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			1 888 671,00		180 915,00		2 069 586,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT							
Chap	Libellé	Vote BP 2018	Total BP	BS	Total BS		Total BP+BS
013	Atténuations de charges	7 000,00	7 000,00		0,00		7 000,00
70	Produits des services, du domaine	290 700,00	290 700,00		0,00		290 700,00
73	Impôts et taxes	1 321 100,00	1 321 100,00	0,00	0,00		1 321 100,00
74	Dotations et participations	236 871,00	236 871,00	15 000,00	15 000,00		251 871,00
75	Autres produits de gestion courante	14 000,00	14 000,00		0,00		14 000,00
Total des recettes de gestion courante		1 869 671,00	1 869 671,00	15 000,00	15 000,00		1 884 671,00
76	Produits financiers	19 000,00	19 000,00		0,00		19 000,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00		0,00		0,00
78	Reprises sur provisions semi-budgétaires	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 888 671,00	1 888 671,00	15 000,00	15 000,00		1 903 671,00
042	Opé d'ordre de transfert entre sections		0,00		0,00		0,00
043	Opé d'ordre à l'intérieur de la section		0,00		0,00		0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
TOTAL		1 888 671,00	1 888 671,00	15 000,00	15 000,00		1 903 671,00
R002 Excédent de fonctionnement reporté			0,00		0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT			1 888 671,00		15 000,00		1 903 671,00

SECTION D'INVESTISSEMENT							
DEPENSES D'INVESTISSEMENT							
Chap	Libellé	Vote BP 2018	Total BP	BS	Total BS		Total BP+BS
010	Stocks		0,00		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf	0,00	0,00		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	217 000,00	217 000,00		217 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	53 500,00	53 500,00		53 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00		0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	70 000,00	70 000,00	25 000,00	25 000,00		95 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00		0,00		0,00
	Total des dépenses d'équipement	70 000,00	70 000,00	295 500,00	295 500,00		365 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	280 000,00	280 000,00	698 085,00	698 085,00		978 085,00
18	Compte de liaison, affectations		0,00		0,00		0,00
26	Particip et créances rattachées à d		0,00		0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00		0,00		0,00
020	Dépenses imprévues		0,00		0,00		0,00
	Total des dépenses financières	280 000,00	280 000,00	698 085,00	698 085,00		978 085,00
45...1	Total des opé pour compte de		0,00		0,00		0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	350 000,00	350 000,00	993 585,00	993 585,00		1 343 585,00
040	Opé d'ordre de transfert entre sec		0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales		0,00		0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	350 000,00	350 000,00	993 585,00	993 585,00		1 343 585,00
D001	Solde d'exécution négatif reporté		0,00		1 172 356,00		1 172 356,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		350 000,00		2 165 941,00		2 515 941,00
RECETTES D'INVESTISSEMENT							Propositions BP+B
Chap	Libellé	Vote BP 2018	Total BP	BS	Total BS		
010	Stocks		0,00		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	3 750,00	3 750,00		3 750,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00		0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00		0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00		0,00		0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	3 750,00	3 750,00		3 750,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00		0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	15 000,00	15 000,00		0,00		15 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	958 885,00	958 885,00		958 885,00
138	Autres subv d'invest non transférées		0,00		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	923 085,00	923 085,00		923 085,00
18	Compte de liaison, affectations		0,00		0,00		0,00
26	Particip et créances rattachées à d		0,00		0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00		0,00		0,00
024	Produits de cessions d'immobilisations	32 000,00	32 000,00	0,00	0,00		32 000,00
	Total des recettes financières	47 000,00	47 000,00	1 881 970,00	1 881 970,00		1 928 970,00
45...1	Total des opé pour compte de		0,00		0,00		0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	47 000,00	47 000,00	1 885 720,00	1 885 720,00		1 932 720,00
021	Virement de la section de fonctionnement	303 000,00	303 000,00	-303 000,00	-303 000,00		0,00
040	Opé d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	76 915,00	76 915,00		76 915,00
041	Opérations patrimoniales		0,00		0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	303 000,00	303 000,00	-226 085,00	-226 085,00		76 915,00
	TOTAL	350 000,00	350 000,00	1 659 635,00	1 659 635,00		2 009 635,00
R001	Solde d'exécution positif reporté				0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		350 000,00		1 659 635,00		2 009 635,00

Annexe n°2 : proposition de budget 2018 pour le budget annexe « assainissement »

SECTION D'EXPLOITATION							
DEPENSES D'EXPLOITATION							
Chap	Libellé	Vote BP 2018	Total BP	BS	Total BS	Total BP+BS	
011	Charges à caractère général	34 500,00	34 500,00	0,00	0,00	34 500,00	
012	Charges de personnel	35 000,00	35 000,00		0,00	35 000,00	
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses de gestion courante		69 500,00	69 500,00	0,00	0,00	69 500,00	
66	Charges financières	40 000,00	40 000,00	10 000,00	10 000,00	50 000,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	
68	Dotations aux amortissements	0,00	0,00		0,00	0,00	
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00		0,00	0,00	
Total des dépenses réelles d'exploitation		109 500,00	109 500,00	20 000,00	20 000,00	129 500,00	
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opé d'ordre de transfert entre sections	120 000,00	120 000,00	0,00	0,00	120 000,00	
043	Opé d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00		0,00	0,00	
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		120 000,00	120 000,00	0,00	0,00	120 000,00	
TOTAL		229 500,00	229 500,00	20 000,00	20 000,00	249 500,00	
D002 Déficit d'exploitation reporté			0,00		0,00	0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION			229 500,00		20 000,00	249 500,00	
RECETTES D'EXPLOITATION							
Chap	Libellé	Vote BP 2018	Total BP	BS	Total BS	Total BP+BS	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00		0,00	0,00	
70	Produits des services, du domaine	130 000,00	130 000,00		0,00	130 000,00	
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Dotations et participations	99 500,00	99 500,00	20 000,00	20 000,00	119 500,00	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00		0,00	0,00	
Total des recettes de gestion courante		229 500,00	229 500,00	20 000,00	20 000,00	249 500,00	
76	Produits financiers	0,00	0,00		0,00	0,00	
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00		0,00	0,00	
78	Reprises sur provisions semi-bud	0,00	0,00		0,00	0,00	
Total des recettes réelles d'exploitation		229 500,00	229 500,00	20 000,00	20 000,00	249 500,00	
042	Opé d'ordre de transfert entre sections		0,00		0,00	0,00	
043	Opé d'ordre à l'intérieur de la section		0,00		0,00	0,00	
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL		229 500,00	229 500,00	20 000,00	20 000,00	249 500,00	
R002 Excédent d'exploitation reporté			0,00		0,00	0,00	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION			229 500,00		20 000,00	249 500,00	

SECTION D'INVESTISSEMENT							
DEPENSES D'INVESTISSEMENT							
Chap	Libellé	Vote BP 2018	Total BP	BS	Total BS		Total BP+BS
010	Stocks		0,00		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf	0,00	0,00		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00		0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	230 000,00	230 000,00	-27 158,00	-27 158,00		202 842,00
Total des dépenses d'équipement		230 000,00	230 000,00	0,00	-27 158,00		202 842,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	66 800,00	66 800,00	6 500,00	6 500,00		73 300,00
18	Compte de liaison, affectations		0,00		0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des entreprises		0,00		0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00		0,00		0,00
020	Dépenses imprévues		0,00		0,00		0,00
Total des dépenses financières		66 800,00	66 800,00	6 500,00	6 500,00		73 300,00
45...1	Total des opérations pour compte de tiers		0,00		0,00		0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		296 800,00	296 800,00	0,00	-20 658,00		276 142,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales		0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
TOTAL		296 800,00	296 800,00	0,00	-20 658,00		276 142,00
D001 Solde d'exécution négatif reporté			0,00		36 234,00		36 234,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT			296 800,00		15 576,00		312 376,00
RECETTES D'INVESTISSEMENT							
Chap	Libellé	Vote BP 2018	Total BP	BS	Total BS		Propositions BP+B
010	Stocks		0,00		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	156 142,00	156 142,00	0,00	0,00		156 142,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00		0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00		0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00		0,00		0,00
Total des recettes d'équipement		156 142,00	156 142,00	0,00	0,00		156 142,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00		0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00		0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	36 234,00	36 234,00		36 234,00
138	Autres subventions d'investissement non transférées		0,00		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison, affectations		0,00		0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des entreprises		0,00		0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00		0,00		0,00
024	Produits de cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	36 234,00	36 234,00		36 234,00
45...1	Total des opérations pour compte de tiers		0,00		0,00		0,00
Total des recettes réelles d'investissement		156 142,00	156 142,00	36 234,00	36 234,00		192 376,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	120 000,00	120 000,00	0,00	0,00		120 000,00
041	Opérations patrimoniales		0,00		0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		120 000,00	120 000,00	0,00	0,00		120 000,00
TOTAL		276 142,00	276 142,00	36 234,00	36 234,00		312 376,00
R001 Solde d'exécution positif reporté			20 658,00		-20 658,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT			296 800,00		15 576,00		312 376,00

Annexe n°3 : proposition de budget 2018 pour le budget annexe « remontées mécaniques »

SECTION D'EXPLOITATION							
DEPENSES D'EXPLOITATION							
Chap	Libellé	Vote BP 2018	Total BP	BS	Total BS	Total BP+BS	
011	Charges à caractère général	456 050,00	456 050,00	247 000,00	247 000,00	703 050,00	
012	Charges de personnel	640 000,00	640 000,00	-130 000,00	-130 000,00	510 000,00	
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	11 000,00	11 000,00	0,00	0,00	11 000,00	
Total des dépenses de gestion courante		1 107 050,00	1 107 050,00	117 000,00	117 000,00	1 224 050,00	
66	Charges financières	181 000,00	181 000,00	0,00	0,00	181 000,00	
67	Charges exceptionnelles	27 000,00	27 000,00	0,00	0,00	27 000,00	
68	Dotations aux amortissements	0,00	0,00		0,00	0,00	
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00		0,00	0,00	
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 315 050,00	1 315 050,00	117 000,00	117 000,00	1 432 050,00	
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opé d'ordre de transfert entre sections	370 000,00	370 000,00	0,00	0,00	370 000,00	
043	Opé d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00		0,00	0,00	
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		370 000,00	370 000,00	0,00	0,00	370 000,00	
TOTAL		1 685 050,00	1 685 050,00	117 000,00	117 000,00	1 802 050,00	
D002 Déficit d'exploitation reporté			0,00		0,00	0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION			1 685 050,00		117 000,00	1 802 050,00	
RECETTES D'EXPLOITATION							
Chap	Libellé	Vote BP 2018	Total BP	BS	Total BS	Total BP+BS	
013	Atténuations de charges	20 000,00	20 000,00		0,00	20 000,00	
70	Produits des services, du domaine	1 635 050,00	1 635 050,00		0,00	1 635 050,00	
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Dotations et participations	0,00	0,00	117 000,00	117 000,00	117 000,00	
75	Autres produits de gestion courante	20 000,00	20 000,00		0,00	20 000,00	
Total des recettes de gestion courante		1 675 050,00	1 675 050,00	117 000,00	117 000,00	1 792 050,00	
76	Produits financiers	0,00	0,00		0,00	0,00	
77	Produits exceptionnels	10 000,00	10 000,00		0,00	10 000,00	
78	Reprises sur provisions semi-budgétaires	0,00	0,00		0,00	0,00	
Total des recettes réelles d'exploitation		1 685 050,00	1 685 050,00	117 000,00	117 000,00	1 802 050,00	
042	Opé d'ordre de transfert entre sections		0,00		0,00	0,00	
043	Opé d'ordre à l'intérieur de la section		0,00		0,00	0,00	
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL		1 685 050,00	1 685 050,00	117 000,00	117 000,00	1 802 050,00	
R002 Excédent d'exploitation reporté			0,00		0,00	0,00	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION			1 685 050,00		117 000,00	1 802 050,00	

SECTION D'INVESTISSEMENT							
DEPENSES D'INVESTISSEMENT							
Chap	Libellé	Vote BP 2018	Total BP	BS	Total BS	Total BP+BS	
010	Stocks		0,00		0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf	0,00	0,00		0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00		0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	30 000,00	30 000,00	60 000,00	60 000,00	90 000,00	
Total des dépenses d'équipement		30 000,00	30 000,00	0,00	60 000,00	90 000,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	340 000,00	340 000,00	0,00	0,00	340 000,00	
18	Compte de liaison, affectations diverses		0,00		0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00		0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières		0,00		0,00	0,00	
020	Dépenses imprévues		0,00		0,00	0,00	
Total des dépenses financières		340 000,00	340 000,00	0,00	0,00	340 000,00	
45...1	Total des opérations pour compte de tiers		0,00		0,00	0,00	
Total des dépenses réelles d'investissement		370 000,00	370 000,00	0,00	60 000,00	430 000,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		0,00		0,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales		0,00		0,00	0,00	
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL		370 000,00	370 000,00	0,00	60 000,00	430 000,00	
D001 Solde d'exécution négatif reporté			0,00		0,00	0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT			370 000,00		60 000,00	430 000,00	
RECETTES D'INVESTISSEMENT							
Chap	Libellé	Vote BP 2018	Total BP	BS	Total BS	Propositions BP+B	
010	Stocks		0,00		0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00		0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00		0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00		0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00		0,00	0,00	
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00		0,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
138	Autres subventions d'investissement non transférées		0,00		0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Compte de liaison, affectations diverses		0,00		0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00		0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00		0,00	0,00	
024	Produits de cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
45...1	Total des opérations pour compte de tiers		0,00		0,00	0,00	
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00	
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	370 000,00	370 000,00	0,00	0,00	370 000,00	
041	Opérations patrimoniales		0,00		0,00	0,00	
Total des recettes d'ordre d'investissement		370 000,00	370 000,00	0,00	0,00	370 000,00	
TOTAL		370 000,00	370 000,00	60 000,00	60 000,00	430 000,00	
R001 Solde d'exécution positif reporté			0,00		0,00	0,00	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT			370 000,00		60 000,00	430 000,00	